

# LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 4 Thermidor, an VII.



*Proclamation de Suwarow au peuple génois. — Détails sur la position de l'armée de Moreau. — Attaque et dispersion des rebelles du Tanaro. — Arrivée à Londres de l'ex-directeur Barthelemi. — Armement à Brest de tous les bâtimens de transports. — Découverte d'une conspiration à Strasbourg. — Démissions et nominations des ministres des finances, de la justice et de la police. — Lettre du ministre de la guerre aux généraux en chef.*

## AVIS ESSENTIEL.

Le prix de l'Abonnement du PUBLICISTE est actuellement de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les Loix de la république et Arrêts du directoire sont distribués aux Souscripteurs, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

## ITALIE.

Milan, le 15 messidor.

Il n'est pas vrai, comme on l'avoit répanda, qu'on ait fait mourir l'ex-directeur Moscati & dix autres patriotes. Il paroît qu'on a préféré le système de ne déployer une grande rigueur que lorsque les Autrichiens se croiront solidement établis dans la Lombardie. Au moment de la bataille de Plaisance, tout le monde s'attendoit à voir rentrer les Français à Milan. L'archevêque & tous les ex-nobles & particuliers attachés au gouvernement autrichien s'apprêtoient déjà à partir. Les patriotes n'avoient pas attendu le succès de la bataille pour se montrer. Ils avoient planté l'arbre de la liberté dans quelques quartiers de la ville. Plusieurs ont été victimes de leur imprudence.

Malgré tous les malheurs de la Cisalpine, les habitans des villes sont toujours disposés à bien accueillir les Français & à s'unir à eux. Les habitans des campagnes paroissent reprendre plus volontiers le joug autrichien. Les prêtres, au reste, n'oublient rien pour les fanatiser. Par-tout ils font des fêtes & des processions pour célébrer le rétablissement de la religion catholique.

Le maréchal de Suwarow a adressé une proclamation au peuple de Gênes. Il y annonce sa prochaine entrée dans cette ville. Il promet de protéger la religion, le commerce & la navigation : mais dans le cas où les habitans opposeroient de la résistance, il menace de faire piller la ville par ses cosaques.

Gênes, le 20 messidor.

Nous apprenons de la rivière de Levant que 15 mille hommes de l'armée de McDonald sont à Sarzane & 5 mille à la Spezzia. On espère que ces forces suffiront pour garder tous les passages des Appenins, & empêcher l'invasion du golfe, où les Anglais se flattent, sans doute, d'entrer. Leur flotte est encore devant Livourne.

Le gouvernement a fait de fortes réclamations auprès

du général en chef contre les désordres que les troupes françaises ont commis dans la rivière de Levant, & surtout sur le territoire de Sarzane. Le général a promis de sévir contre les chefs qui n'ont pas arrêté ces désordres, & de faire indemniser les habitans qui ont été pillés. Les troupes qui pillent sont, sans doute, très coupables; mais ceux qui le sont pour le moins autant, sont les fournisseurs & les commissaires, qui les laissent dans le plus grand dénueement, & souvent même sans pain. Depuis qu'ils ne peuvent plus s'enrichir aux dépens des habitans & du soldat, la plupart disparaissent.

Le quartier-général de Moreau est à Cornegliano, près de Gênes. Une partie des troupes qui viennent de la rivière de Levant se porte vers la Bochetta. On a lieu de croire que Moreau a le projet de secourir Alexandrie, dont les austro-russes font le siège en règle. Cette opération aura aussi l'avantage d'empêcher l'ennemi de porter des forces considérables vers Coni, & de tenter de couper la ligne de ce côté pour interrompre la communication avec la France. Au-dessus de Fimal & de Savone, les Français ont pris les anciennes positions de Saint-Jacques & de Selte-Pani. Les renforts qui arrivent de Nice, prennent la route du Col-de-Tende ou celle de Savoue.

Nous avons reçu hier la nouvelle de l'arrivée à Nice de l'avant-garde d'une armée de 15 mille hommes de renforts. Nous avons reçu quelques vivres. On nous en promet encore.

Le général Moreau a démenti, par une proclamation, le bruit répandu qu'il alloit abandonner la Ligurie.

Les insurgens de la vallée d'Oneglia s'étant réunis aux paysans de la vallée du Tanaro s'étoient fortifiés au pont de Nova, avoient repris Ormea, & menaçoient de faire une invasion vers notre rivière. Nos volontaires de la Pieve, secondés par un petit nombre de Français, ont attaqué les rebelles, les ont chassés du pont de Nova, d'Ormea & des autres lieux voisins. Le village de Squarzina a été brûlé pour avoir pris les armes en faveur des insurgens, & avoir massacré de sang-froid deux de nos volontaires. Les deux prêtres, Raimondi & Basai, continuent à se distinguer. Le gouvernement les a fait chefs de bataillon, & leur a donné un sabre au nom de la patrie.

Nous n'avons pas reçu aujourd'hui de lettres de Florence. On craint d'après cela que cette ville n'ait été occupée par les Autrichiens. On sait cependant que les Français y étoient encore le 17 au matin. Il paroît que les Français ont résolu de défendre Lucques & Livourne. S'il leur arrive de prompts renforts, ils pourront ainsi rentrer facilement en Toscane.

ANGLETERRE

Londres, le 21 messidor.

De tous côtés on voit des troupes s'avancer vers Southampton & Portsmouth, où il y a des divisions entières de bateaux plats destinés à recevoir ces troupes, qui s'éleveront, dit-on, à 35 mille hommes, & qui agiront de concert avec les Russes.

Hier est arrivé ici l'ex-directeur français Barthelamy. Il a écrit le jour même au ministère, pour demander un passeport pour Hambourg, afin de se rendre dans un pays neutre.

Lord St.-Vincent paroît avoir quitté le commandement de l'escadre angloise dans la Méditerranée; il est, en ce moment, à Gibraltar.

Le bruit général est que la division commence à se mêler parmi les cours coalisées, et qu'elle est causée par celle de Vienne.

Les fonds publics ont baissé. Les trois pour cent consolidés sont aujourd'hui à 59 1/2.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Brest, le 28 messidor.

Le vaisseau le *Patriote* a mis en rade.

Le vaisseau *l'Invincible*, de 66 canons, sera lancé aujourd'hui à l'eau. Il aura une batterie à barbet sur ses passavents.

On arme de nouveau tous les transports arrivés ici de Nantes; une partie est déjà en rade; sitôt qu'ils y seront tous, ils partiront pour Nantes.

Strasbourg, le 30 messidor.

Notre tribunal criminel a retenti avant-hier de détails horribles, propres, s'ils sont exacts, à donner une idée des sinistres projets de nos ennemis. Un déserteur autrichien, nommé Matthias Wabro, natif de Krematz, avoit été accusé de prêcher hautement le royalisme. Un autre déserteur, nommé Barfus, a été entendu dans les débats, & a dit, que Wabro avoit voulu le mener en un certain endroit pour y signer un écrit, en forme de liste, à la faveur duquel il pouvoit compter, non-seulement sur son pardon de la part de l'Autriche, mais aussi sur une récompense. Le tribunal ayant sommé Wabro de déclarer quelle étoit cette liste, Wabro a déposé, qu'il existoit un plan pour égorger tous les protestans, les acquéreurs des biens nationaux, ceux qui, depuis la révolution, avoient occupé des emplois publics, ainsi que les catholiques qui avoient adhéré à la constitution civile du clergé, parce qu'on regardoit tous ces hommes comme des hérétiques, des régicides, & comme les auteurs principaux de la révolution & de la mort de Louis XVI; qu'il y avoit un semblable bureau de conjuration à Saverne, où demuroit, chez un citoyen que le déposant a nommé, un prêtre non-assermenté, nommé Marx, natif de Mutzig, & ci-devant franciscain; que ce moine, après avoir confessé les bons catholiques, leur faisoit signer une liste de conjurés, qui s'engageoient à prendre les armes à une époque qu'on leur indiqueroit pour aller massacrer dans leurs demeures, les citoyens ci-dessus nommés; que Kell étoit l'endroit où ils avoient reçu leurs instructions; que lui Wabro, avoit signé cette liste chez l'ex-franciscain, qui l'avoit chargé de la colporter dans les villages circonvoisins pour la faire signer par ses camarades; qu'il avoit rempli cette commission, & que plusieurs personnes qu'il a nommées dans les départemens du Haut & du Bas-Rhin, s'étoient enrôlées pour la conjuration; que le même prêtre avoit fait

répandu de pareilles listes de l'autre côté du Rhin, & pour cela, il s'étoit servi d'un émissaire autrichien, nommé Lorentzun, qui les avoit portées à Rastadt, d'où il étoit revenu avec la nouvelle de l'assassinat des plénipotentiers français.

Pendant la séance du tribunal, on a pris des mesures pour l'arrestation des prévenus, indiqués par le déposant. On a vu que quelques-uns sont déjà emprisonnés, & qu'on a trouvé chez eux des écrits importants, des listes de leurs partisans & des listes de proscription. On ajoute, (mais nous n'osons le garantir), que, depuis cette séance, le même Wabro a fait d'autres révélations d'un grand intérêt.

Quoiqu'il en soit, notre département jouit de la plus constante tranquillité.

Les dernières lettres de la Suisse portent que le général Massena continue à faire marcher beaucoup de troupes à l'aile droite de l'armée, sur-tout sur les points d'Artstanz, Brunig & Engelberg; qu'il en fait également beaucoup d'autres par Berne & Thun dans le canton d'Obwald, & d'autres enfin dans le Haut-Valais. Ces dispositions ont lieu pour une attaque prochaine sur toute la ligne.

Les personnes peu à portée peut-être de juger les circonstances, s'étonnent, en général, qu'on n'ait pas encore attaqué les ennemis, dont les forces ont beaucoup diminué par l'envoi successif des corps de Bellegarde & de Haddick en Italie, tandis que nos troupes ont reçu beaucoup de renfort. On persiste à les dire supérieurs d'un tiers à l'armée autrichienne.

Dans le Valais, tout est également tranquille; les Autrichiens font quelquefois des incursions dans le pays, pour procurer des vivres; mais ils sont presque toujours repoussés avec perte.

Tours, le 1<sup>er</sup> thermidor.

Les nouvelles des départemens environnans la Loire sont très-affligeantes. A Angers, Chollet, les Herbiers, la Châlerie, Saint-Mars, les Epesses, &c. de nombreux détachemens de réquisitionnaires & de conscrits déserteurs se forcent de soulever les habitans, & de les entraîner dans les horreurs d'une nouvelle Vendée. Ils ont de la cavalerie des chefs expérimentés, & résistent, avec succès, aux troupes mobiles & aux troupes de ligne. Si on n'arrête mal dans sa source, il fera des progrès désastreux.

Paris, le 3 thermidor.

Cambacères est nommé ministre de la justice à la place de Lambrescht, qui a donné sa démission. Il est entré, ce matin, en fonctions.

Robert-Lindet remplace Ramel au ministère des finances. Bourguignon quitte le ministère de la police.

Il paroît que le secrétaire-général du directoire, Lagarde, a aussi un successeur. Mais il n'est pas encore connu.

Quelques personnes ont été arrêtées, ces jours derniers. Mais elles ont été presque toutes remises de suite à la liberté. C'est sans aucun fondement qu'on a répandu que cette mesure avoit eu lieu par suite de la loi sur les otages.

La jonction des armées de Moreau & de Macdonald est aujourd'hui officiellement confirmée.

Le général Joubert est reparti de Grandpré le lendemain de son mariage, le 1<sup>er</sup> thermidor. Il ne devoit s'arrêter qu'un jour ou deux, chez son père, à Pont-de-Vaux, qui se trouve aussi sur sa route.

On porte à quarante mille hommes les troupes parties de l'intérieur pour renforcer l'armée d'Italie.

— Le cito  
tement de l  
ne sait pas  
— Le gé  
mandant de  
Rey qui pas  
— Nos a  
d'inaction,  
nouveaux  
— On a  
officielles q  
pouvoir de  
— Quelc  
nées de Fra  
dor, pour  
céan.  
— L'am  
ministre de  
Ces nouve  
dit dans l  
de Buonap  
posent d'ar  
français, a  
resse est de  
emparé de  
table de l  
tinople. De  
ces détails  
ministres.  
exemple à  
avoient été  
D'un au  
de marine  
dernier, e  
française  
qu'un mor  
Smith éto  
Tygre &  
— L'  
chambre  
qui ont pu  
faits histo  
« En r  
plus belle  
monnyé  
aujourd'h  
« La p  
d'une cha  
avoient c  
« Dès  
grands p  
lieutenan  
affaires;  
« Les  
francs, e  
sur mille  
la plus h  
— Un d  
d'une car  
tionnel,  
pour av  
l'empêch

— Le citoyen Denervo, chef de la 6<sup>e</sup> division du département de la guerre, a donné ce matin sa démission. On ne sait pas encore qui doit le remplacer.

— Le général de division Desburcaux, est nommé commandant de la 12<sup>e</sup> division militaire à la place du général Rey qui passe à la 14<sup>e</sup>.

— Nos armées semblent en ce moment dans une sorte d'inaction, comme si pour agir, elles attendoient leurs nouveaux généraux.

— On a encore reçu aujourd'hui de Gênes des lettres officielles qui attestent que cette ville n'est nullement au pouvoir des austro-russes.

— Quelques personnes pensent que les escadres combinées de France & d'Espagne, sorties de Cadix le 21 messidor, pourroient visiter le Portugal, en revenant dans l'Océan.

— L'ambassadeur d'Espagne a reçu hier des nouvelles du ministre de sa cour auprès de la Porte, M. de Bouligny. Ces nouvelles démentent heureusement tout ce qui a été dit dans les gazettes étrangères sur les prétendus revers de Bonaparte. Les lettres de M. de Bouligny, qui en supposent d'antérieures, portent en substance que le général français, après la prise de Saint-Jean-d'Acre (cette forteresse est donc d'élément au pouvoir des Français), s'étoit emparé de Damas, & avoit rassemblé une armée considérable de Druses, avec laquelle il marchoit vers Constantinople. Deux couriers étoient arrivés à Constantinople avec ces détails qui avoient consterné le grand-seigneur & ses ministres. Le divan s'étoit aussitôt assemblé, & (chose sans exemple à la Porte) les ministres d'Angleterre & de Russie avoient été invités à s'y rendre.

D'un autre côté, le citoyen Villers, sous-commissaire de marine, arrivant d'Afrique, annonce que le 27 floréal dernier, Saint-Jean-d'Acre étoit bombardé par l'armée française avec la dernière activité; que cette place n'offroit qu'un monceau de ruines & de cendres; que le commodore Smith étoit mouillé à quelque distance, & recevoit sur le *Tygre* & le *Thésée* les habitans fugitifs de la ville.

— *L'Ami du Peuple* demande l'établissement d'une chambre ardente, parce qu'il trouve juste de prendre à ceux qui ont pris. Il rappelle, à l'appui de son opinion, quelques faits historiques du commencement de ce siècle.

« En 1715, dit-il, époque de la mort de Louis XIV, les plus belles terres de la France, & presque tout l'argent monnoyé, étoient dans les mains des traitans, comme aujourd'hui dans celles des fournisseurs.

» La première opération de la régence, fut la création d'une chambre de justice, chargée de rechercher ceux qui avoient commis de fortes malversations (12 mars 1715).

» Dès les premiers pas, on fut surpris de voir que de grands personnages (entre autres le faucux d'Argenson, lieutenant de police), avoient pêché en eau trouble dans les affaires, en se servant d'un prête-nom.

» Les restitutions monterent à une somme de 157,640,768 francs, qui, toute exorbitante qu'elle étoit, ne portoit pas sur mille individus. La plus basse taxe étoit de mille écus, la plus haute de six millions; presque tout fut payé ».

— Un des tribunaux civils du département de la Seine est saisi d'une cause intéressante. Le citoyen Thoulouse, ex-conventionnel, a traduit devant ce tribunal l'ex-député Garille, pour avoir répandu pendant l'assemblée électorale, pour l'empêcher d'être élu, un libelle dans lequel il soutenait

que Thoulouse étoit sous le poids d'une accusation capitale pour crime d'assassinat.

— Le citoyen Moreau, commissaire central de Maine & Loire, est destitué & remplacé par le citoyen Guilloux (de Cholet).

— Un vaisseau ragusain, sorti de Malte depuis vingt-deux jours, & de Cagliari depuis le 11 messidor, a rapporté que cette isle étoit approvisionnée pour un an.

— L'escadre batave, qui a si long-tems défendu les colonies des Hollandais dans l'Amérique, est heureusement entrée dans les ports de Norwège.

— Le prince héréditaire de Saxe-Weymar va épouser la grande-duchesse de Russie, Marie, âgée de treize ans.

— Le ministre d'Espagne à Constantinople a demandé à la Porte, lorsque le palais de l'ambassadeur français a été donné à celui d'Angleterre, qu'on lui remis les papiers de l'ambassade française. La Porte a ordonné qu'ils fussent cachetés en présence d'une commission, & remis ensuite à l'envoyé de Danemarck, qui les remettrait à celui d'Espagne. Cet ordre a été exécuté.

— L'ex-directeur helvétique Glayré est arrivé hier à Paris, où il est chargé d'une mission importante.

#### Au rédacteur du Publiciste.

Permettez, citoyen, que par la voie de votre journal, je démente une calomnie débilée tant contre le citoyen Jean Debry que contre moi. Jamais je n'ai rien signé qui put le concerner, & moins encore des détails aussi opposés à ce que je connois du citoyen Jean Debry, qu'à la vérité des faits contenus fidelement dans les deux récits qu'il a adressés au directoire, les 12 & 16 floréal dernier, & que j'eusse signés moi-même, si j'eusse pu alors fixer mon attention sur un autre objet que sur la perte que j'ai faite.

Signé, veuve ROBERTON.

#### MINISTÈRE DE LA GUERRE.

*Le ministre de la guerre, aux officiers du 20<sup>e</sup> régiment de chasseurs.*

Paris, le 24 messidor, an 7.

Si vous aviez besoin de justification, citoyens, le témoignage que rend de votre conduite le général en chef de l'armée du Danube, seroit une réfutation suffisante des calomnies dont vous vous plaignez. Elles ne peuvent vous atteindre; vous avez votre courage & vos actions. Je vous ai vus à l'armée, & je me suis estimé heureux de commander des hommes tels que vous.

Salut & fraternité.

Signé, BERNADOTTE.

Paris, le 2 thermidor, an 7.

*Le ministre de la guerre, aux généraux en chef.*

Je vous adresse, citoyen-général, copie de la lettre que j'écrivois, il y a deux jours, aux officiers-généraux & instructeurs des bataillons auxiliaires, chargés de l'organisation des conscrits. Je croyois avoir tracé d'une manière assez précise la conduite qui doit être observée envers les soldats de la liberté. J'apprends qu'au mépris de cette liberté, au mépris des loix, on viole tous les égards envers ces jeunes défenseurs. On m'assure même qu'en quelques endroits, des hommes indignes vont jusqu'à les frapper.

Les ennemis de la république sont seuls capables de ces procédés révoltans. Vous voudrez bien suspendre, à l'instant, tout militaire qui s'en rendroit coupable envers ses subordonnés.

Vous voudrez bien encore, au reçu de ma lettre, faire mettre à l'ordre de l'armée celui que je vous réitère. Les conscrits sont les enfans de la république. Qu'on les instruisse comme on doit instruire des républicains.

Il faut parler aux Français libres la langue qu'ils entendent, & peuvent-ils être liés à leurs devoirs d'une chaîne plus forte que par l'honneur de les remplir.

Salut & fraternité.

Signé, BERNADOTTE.

## L I T T É R A T U R E.

*Voyage dans la Troade, ou Tableau de la plaine de Troie dans son état actuel; par le citoyen Lechevalier, correspondant des sociétés littéraires d'Edimbourg, Gottingue & Madrid: seconde édition; prix, 5 francs. A Paris, chez Laran, imprimeur-libraire, palais Egalité, galerie de bois, n°. 245.*

Cet ouvrage, connu depuis plusieurs années en Angleterre & en Allemagne, a fixé dans ces deux pays l'attention & l'estime de tous les savans. On y trouve une vaste connoissance de l'antiquité, un style toujours intéressant & souvent animé par cette chaleur qu'inspirent si naturellement les lieux qu'il décrits. La science des antiquaires auroit sans doute pour l'imagination un extrême attrait, si l'on n'étoit souvent rebuté par l'aridité de leur érudition. Celle de l'auteur de la Troade, est au contraire embellie par la manière d'un homme plein d'esprit & de goût. Nourri de la lecture d'Homère, guidé par cette curiosité enthousiaste qui manque rarement son objet, il a su, malgré les bouleversemens qu'à éprouvés le sol, retrouver, après trente siècles, le vrai théâtre de la guerre de Troies; il détermine par les conjectures les plus ingénieuses, & avec une précision qui étonne, les principaux points de cette plaine célèbre & sur-tout la position jusqu'alors méconnue de la ville de Troies. Sa topographie nouvelle sous presque tous les rapports, sera sans doute celle qui servira de base à l'interprétation d'Homère. Le citoyen Lechevalier a rendu sous ce point de vue un service essentiel aux sciences, & en même tems enrichi la littérature française d'un ouvrage plein de goût & d'agrément.

## C O R P S L E G I S L A T I F.

## C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S.

Présidence du citoyen QUIROT.

Séance du 3 thermidor.

Un militaire, employé à l'armée d'Italie, attribue nos revers à l'ineptie & à l'ignorance de Schérer & de ses subordonnés, qui nous laissent à pleurer la mort de vingt mille frères d'armes. Il dénonce les exactions & les concussions des commissaires ordonnateurs, qui, nouveaux Surdanapales, ont révolté nos alliés & fait abhorrer le nom français. Il accuse les principaux officiers, qui, semblables à ceux de l'ancien régime dont ils affectent l'insolence & le ton, maltraitent les soldats & les regardent comme leurs valets. Je ne crains pas de dire, ajoute ce citoyen, que la ration & la solde de l'armée coûtent à la république autant que pour un million d'hommes. — Renvoi à la commission & au directoire.

L'administration municipale du 5<sup>e</sup>. arrondissement de Paris demande, qu'en exécution de l'acte constitutionnel, les administrations municipales soient chargées de la répartition des contributions. Elle dénonce la commission séante au bureau central, & l'accuse d'avoir imposé des citoyens à des sommes exorbitantes. — Renvoi à la commission des finances.

Un conscrit de la troisième classe expose, qu'ayant un bail de location son propriétaire se dispose à saisir ses meubles s'il ne lui paie la résiliation de son bail. Il demande, si un bail passé par des conscrits n'est pas cessé de plein droit par leurs appels aux armées. — Renvoi à une commission spéciale.

Poulain Grandpré lit la rédaction définitive de la résolution sur l'emprunt.

Cambre rappelle les fortunes scandaleuses des dilapidateurs & des agioteurs. Sans doute, dit-il, viendra un jour où ces fortunes seront scrupuleusement examinées, & où leurs possesseurs seront forcés de rendre compte de la manière dont ils les auront acquises. En attendant cette époque si désirée, l'opinant croit que la création d'un jury a pour but principal d'atteindre ces sortes de fortunes. Il propose l'amendement suivant :

De l'imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 423.

« Le jury aura principalement pour objet d'atteindre les hommes gorgés de la fortune publique, & ceux qui, les effets de la révolution, ont su se procurer une fortune rapide & scandaleuse ».

L'amendement est adopté.

On passe à l'ordre du jour sur un autre amendement tendant à n'imposer les cotes somptuaires que lorsqu'elles excéderont 10 francs.

Chollet combat l'article, qui porte qu'il ne sera pas délivré de passe-ports ni de certificats de résidence à ceux qui n'auront pas payé leur cote de l'emprunt. Il demande qu'on retranche de l'article ces mots : *ni certificats de résidence*. Ce refus, dit-il, pourroit faire porter sur la liste des émigrés l'individu qui ne paieroit pas, & par conséquent non paiement de l'emprunt entraîneroit la peine de mort.

Poulain Grandpré s'oppose à la suppression demandée parce que pour éviter d'être porté sur la liste des émigrés chacun s'empressera de payer l'emprunt.

L'article est maintenu, & la rédaction définitive du projet est adoptée.

Lamarque, par motion d'ordre, demande le rapport de l'article de la loi du 14 frimaire, sur l'amnistie, qui, accordant la faveur de cette amnistie aux vendémianistes & aux chefs de chouans, en exceptoit formellement le citoyen Barrère; il examine les causes qui ont produit cette exception injuste, & rappelle qu'il proposa dans le tems un amendement qui fut appuyé par Daunou; mais rejeté comme tendant à favoriser le citoyen Barrère, qu'il ne vouloit pas voir traiter avec plus de rigueur que les vendémianistes & les chefs de chouans. Je ne viens point, ajoute l'orateur, appuyer la demande que fit son département d'admettre au corps législatif. Je ne viens pas demander pour lui ni magistrature, ni dignités; mais je viens proposer de faire cesser la proscription qui pèse depuis si long-tems sur sa tête. Je le déclare, je ne connois pas particulièrement le citoyen Barrère; je n'ai jamais eu avec lui aucune relation, je ne le connois que sous le rapport de l'intérêt public, auquel il a toujours été attaché. Barrère a-t-il jamais, depuis sa longue proscription, exercé aucune vengeance? non, certainement; livré à la philosophie, il a fait d'excellens ouvrages où le patriotisme & la morale se font remarquer à chaque page: voici le projet que je propose :

« La seconde partie de l'article premier de la loi du 14 frimaire, ainsi conçue, « sont exceptés de l'amnistie les individus contre lesquels la déportation a été prononcée nominativement, est abrogée ».

Aux voix l'urgence, s'écrie-t-on. L'urgence est déclarée et le projet adopté.

On continue la discussion sur l'organisation de la garde nationale.

*Nota.* Le conseil des anciens a repris & ajourné la discussion sur la résolution relative aux délits de la presse.

*Errata.* — Dans la séance des anciens d'hier, au lieu de Bosquillon propose d'approuver la résolution qui suspend la vente des biens nationaux, lisez, qui confirme les ventes faites de biens nationaux, et leve les suspensions qui ont été les arrêter.

Bourse du 28 messidor.

Rente provis., 2 fr. 50 cent. — Tiers consol., 8 fr. 50 cent. — Bons  $\frac{2}{3}$ , 78 cent. — Bons  $\frac{3}{4}$ , 80 cent. — Bons d'arrérage, 58 fr. 25 cent., 56 fr. 50 cent. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers. . . . .

A. FRANÇOIS.

Bombardement de Ferrand du pape Kamel et

Le prix de 13 fr. 50 et 50 fr. par

On condamnait Mantoue. Le vigile le mouchons y avec les quel- tems ouvert- trois chaus- hommes.

Le général sou état-ma-

Il est parti français que par les habi-

Les troupe à marches f- marches or-

Une divisi- arrivée à F-

On ne sa- l'armée du

le g de ce plus de la P-

du 15. Il p- les risques c- protéger sa- territoire li-

Le génér- Pistoie & de M. le gé-

La plus g- depuis le dé- des Autric- dont le non- progrès dan- dans Sienn- somé beau- Depuis l-